Accord de libre-échange Canada—États-Unis

D'après lui, trois solutions s'offraient à nous: le maintien du statu quo, la conclusion d'un accord sectoriel et, enfin, la conclusion d'un accord général. Les députés reconnaîtront que le statu quo n'est pas une solution. Et que dire de l'accord sectoriel? Pareille mesure n'aurait pas été acceptable pour l'autre partie; l'on sait qu'un accord sectoriel pose de nombreux problèmes. Cette formule nous a pourtant été passablement utile pour la dernière portion de 20 p. 100 de nos échanges ne s'effectuant pas en franchise à l'heure actuelle.

M. Lougheed a décidé que la conclusion d'un accord général en vertu de l'article 24 du GATT était la solution qu'il convenait d'adopter. Il n'est pas d'accord qui soit parfait. Toutefois, cet accord-ci lui inspirait confiance.

Je voudrais me joindre à cet éminent Canadien et recommander à tous les députés, notamment ceux de l'opposition, de reconsidérer leur position et d'adopter cette solution, non pas comme une panacée, mais bien comme le moyen de favoriser la croissance et la prospérité du pays.

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Madame la Présidente, dans exactement 59 minutes, le débat sur la deuxième lecture de la Chambre des communes du Canada se terminera parce que le gouvernement a décidé d'imposer la clôture pour mettre fin au plus important débat de l'histoire de notre pays. Il reste 59 minutes à l'étape de la deuxième lecture pour décider si ce projet de loi qui touche au coeur même de notre pays devrait être adopté en principe ou non.

Le projet de loi C-130 est un document de 123 pages qui modifie 27 lois du Parlement. Le gouvernement a l'audace de ne consacrer que cinq jours de débat à cette importante mesure législative.

Ce n'est pas par coïncidence que ce débat de deuxième lecture se termine le 5 juillet 1988, dans moins d'une heure. C'est un cadeau tardif aux États-Unis.

Le ministre responsable de cet accord a dit quelque chose d'étonnant, la semaine dernière. Il a admis ne pas avoir lu l'accord. Imaginez! Le ministre responsable de l'accord de libre-échange que nous préférons appeler l'accord Mulroney-Reagan avoue ne pas l'avoir lu. Quel mépris pour son ministère, pour le Parlement et pour les Canadiens! Comment les Canadiens peuvent-ils faire confiance au ministre et au gouvernement? Comment peuvent-ils être sûrs que le gouvernement sait ce qu'il fait quand le ministre admet qu'il n'a pas lu l'accord?

Quel Canadien accepterait d'être représenté devant un tribunal par un avocat qui ne connaîtrait pas son dossier ou qui n'aurait pas lu la loi en cause? Quel Canadien sain d'esprit ferait confiance à un médecin qui voudrait l'opérer sans savoir lequel de ses organes est malade?

Le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) dit: «J'ai déjà vendu des aspirateurs, mais je n'en ai jamais passé dans

une maison. J'ai déjà vendu des encyclopédies, mais je ne les ai jamais lues». Si on leur en donne l'occasion, les Canadiens diront au ministre responsable de cet accord désastreux: «Retournez vendre des aspirateurs. Retournez vendre des encyclopédies. Vous ne devriez pas vous mêler de l'avenir de notre pays d'une façon aussi négative et aussi irresponsable».

Est-ce trop de demander au ministre de lire les 123 pages d'une loi? Le ministre a trop souvent banalisé la question à la Chambre. Il a cherché à faire rire et il a fait de l'humour. C'est pourtant une question qui touche la souveraineté et l'avenir de notre pays, mais le ministre ne fait que raconter des blagues. C'est le bouffon de la Chambre des communes. Le ministre a admis la semaine dernière qu'il faisait de l'improvisation. Il ne savait pas de quoi il parlait. Les Canadiens ne veulent pas d'un ministre qui improvise. Ils veulent un ministre qui agit de façon responsable et qui sait ce qu'il fait.

• (2050)

Le ministre est sorti précipitamment de la Chambre des communes parce qu'il ne peut supporter la vérité. Le gouvernement a décidé de se prévaloir de la clôture en cette matière. En tant de député, je n'ai que 10 minutes pour exprimer mon point de vue sur cette mesure législative capitale qui touche mes électeurs de la circonscription de York-Sud—Weston ainsi que tous les Canadiens de l'Atlantique au Pacifique.

Pourquoi le gouvernement limite-t-il le débat? Pourquoi le gouvernement est-il pressé de conclure ce prétendu accord de libre-échange? Parce que le premier ministre tient ses ordres du gouvernement américain, de Ronald Reagan et de la Maison blanche. Le ministre du Commerce extérieur aussi. On leur a dit de faire adopter l'accord de libre-échange pour la fête nationale des États-Unis. Le cadeau de fête est en retard d'une journée, mais il est là.

Est-ce trop demander au gouvernement que de consulter les Canadiens? Au cours de la dernière campagne électorale à l'été long et chaud de 1984, les députés ministériels parlaient de consultation, promettaient d'informer les Canadiens et de les consulter d'un océan à l'autre sur toute question nationale d'importance. Qu'est-il advenu de cette promesse? Comme les autres, elle n'a pas été tenue.

Si les députés conservateurs voulaient tenir parole, ils consulteraient maintenant les Canadiens. Ils donneraient aux Canadiens l'occasion d'examiner cet accord. Le ministre ne tient peut-être pas à lire le texte de cet accord, mais c'est loin d'être le cas d'autres députés et d'autres Canadiens. Pourquoi le ministre craint-il tellement de lire le texte de l'accord? Pourquoi est-il lâche au point d'empêcher les Canadiens de se lancer dans un débat significatif et intelligent sur quelque chose qui touche à la souveraineté canadienne?